



Conclusion des rencontres



37ème Édition des Rencontres Nationales du RNMA

Décembre 2012 à Bourg-en-Bresse

Le Réseau national des Maisons des Associations

Le Réseau National des Maisons des Associations soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire. Il crée entre elles des synergies pour accroître l'efficacité de leur action.

Ses missions sont :

- L'aide au développement des structures
- Les synergies entre les Maisons des associations avec le réseau
- Être force de proposition pour la mise en place de politiques d'aide au secteur associatif

Plus d'informations sur [le site du réseau](#).

Les Rencontres nationales du RNMA

Les rencontres nationales sont toujours un moment fort et riche de la vie du réseau. C'est, en effet, un temps de partage, de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des membres.

C'est d'abord la rencontre avec les enjeux de la vie associative. Les rencontres sont toujours portées sur une thématique qui fait écho aux problématiques de ses membres et à l'actualité de la vie associative. Aujourd'hui, chacun est pris dans son activité quotidienne, les rencontres sont un temps pour prendre du recul sur son activité et ses pratiques.

C'est aussi une rencontre humaine qui permet de tisser des liens forts entre les participants. Faites de réflexions et de débats, les rencontres sont également un moment de convivialité.

C'est enfin la rencontre avec un territoire et une Maison des Associations. Chaque édition des rencontres nationales est organisée dans une Maison adhérente au réseau. C'est un moyen de découvrir concrètement le travail de cette Maison accueillante, mais également les spécificités du tissu associatif local et du territoire. La préparation et la mise en œuvre des rencontres sont le fruit d'un travail de co-construction entre la Maison accueillante et le Réseau national.

Les rencontres du RNMA connaissent un fort succès avec, d'année en année, un nombre croissant de participants. En 2012, c'est près de 100 personnes qui se sont retrouvées pour partager et échanger à Bourg-en-Bresse.

La thématique des rencontres

Le mot d'accueil du président

Je souhaite la bienvenue à ceux qui nous rejoignent et précise, à nouveau, le cadre de cette journée de travail et d'études sur la thématique de l'accompagnement. Je veux simplement rappeler en quelques mots ce qui s'est dit hier, et peut-être mettre en perspective. Cette journée s'inscrit dans le temps et dans l'espace, comme toute journée, mais je voudrais préciser ce qui pour moi se trouve derrière ces mots.

Inscription dans le temps, car nous en sommes à la 37^e journée d'études du Réseau : le mille-feuille s'épaissit, car nous cumulons un savoir et un savoir-faire. Au fil des Rencontres semestrielles, nous approfondissons, nous creusons les sillons et cette thématique de l'accompagnement. Certains d'entre vous ont assisté aux Rencontres précédentes, d'autres non, mais les actes sont disponibles sur le site du RNMA ([Rencontres de Quimper, 2012](#)). Des journées ont abordé le rôle des Maisons des associations dans une dimension d'accompagnement militant (compétences militantes, compétences techniques), d'autres dans celle d'agents de médiation entre associations et collectivités territoriales, etc. Il y a eu un certain nombre d'avancées, de réflexions, sur le rôle spécifique des Maisons des associations comme corps intermédiaires au sein de notre société civile, faisant le passage entre les habitants, les citoyens qui s'organisent en associations et les pouvoirs politiques ou économiques. Nous sommes dans le temps, nous sommes à une étape, un moment qui n'est pas clos. Nous savons bien qu'il faudra continuer à creuser cette approche qui est essentielle, qui est au cœur de notre métier.

Cette journée s'inscrit dans l'espace parce qu'il n'est pas anodin qu'au RNMA nous soyons capables de mutualiser, de rassembler, de cumuler l'expérience de 80 Maisons. Les premiers tours de table de ces Rencontres ont permis de constater que toutes les Maisons sont engagées dans l'accompagnement des associations, mais toutes le font à leur manière, compte tenu du contexte local, de l'histoire, des relations entre les personnes et les structures.

L'accompagnement est bien au cœur du métier des Maisons des associations, et je voudrais rappeler qu'hier il a été dit qu'existent certainement plusieurs dimensions : l'accompagnement n'est pas du bricolage, l'accompagnement ne peut pas être approximatif, l'accompagnement nécessite des compétences techniques, des connaissances, de l'expertise. Et ceci, parce que celui qui accompagne va aider l'autre, l'association, à trouver son propre chemin, à trouver sa propre route. Mais il va aussi l'assurer, comme dans une course en montagne : et si l'on n'est pas soi-même un peu expert dans la marche, il est évident qu'on met l'autre en péril. Il y a donc nécessité que l'ensemble de nos équipes acquière un haut niveau de technicité dans la connaissance et dans les techniques de l'accompagnement. La journée d'aujourd'hui, avec l'atelier spécifique des accompagnateurs y contribuera assurément. Mais à côté de cette nécessité technique, de cette exigence technique, il faut également réfléchir au positionnement de la Maison des associations en tant que structure intermédiaire, et à sa responsabilité à ce titre-là. Notre positionnement est intermédiaire, qu'on le veuille ou non : « Qu'on le veuille ou non » en pensant aux Maisons municipales qui parfois ont du mal à repérer en quoi elles sont intermédiaires quand elles sont par trop rattachées au pouvoir politique. Mais il n'empêche que les Maisons, quel que soit leur statut sont bien reconnues ou repérées par les associations comme ce lieu intermédiaire qui leur permet de prendre de la hauteur, du recul, et d'avoir une interface avec les autres associations d'une part et avec les collectivités territoriales d'autre part. Un rôle donc intermédiaire, qu'il est également possible de nommer : rôle d'interface, de médiation, de conseil. Et de ce fait, la responsabilité n'est plus seulement technique, elle est aussi morale. Nous avons une exigence forte pour que nos structures, nos Maisons, soient irréprochables dans la manière dont elles sont menées, dont elles sont gouvernées, dont elles mènent leur projet, pour être par leurs pratiques mêmes, par leur exemplarité même, une occasion d'accompagnement. Il faut qu'en regardant le fonctionnement démocratique de la Maison, en regardant son ouverture, les associations puissent repérer un chemin pour



*Luc de Backer, président
du RNMA*

elles-mêmes. Et bien sûr cela nous renvoie au rôle des dirigeants des Maisons. Je voudrais insister sur le rôle particulier du Conseil d'administration. Nous avons bien sûr en tête, le rôle irremplaçable des salariés et des techniciens, celui des Conseils d'administration est d'être la garantie que la Maison des associations est bien un lieu de citoyenneté et de démocratie ; car il n'y a pas d'accompagnement associatif qui ne soit pas positionné dans cette exigence de citoyenneté et de démocratie. Mes propos s'adressent également aux élus municipaux. Je crois que l'existence sur un territoire d'une Maison des associations apporte une exigence considérable aux élus municipaux. C'est un exercice qui d'ailleurs révèle leur degré de maturité politique, un exercice difficile que de reconnaître cette structure, même si elle est municipale, ayant une capacité d'être dans la distance pour pouvoir accompagner. Les élus municipaux ont à réfléchir à la manière dont ils considèrent la Maison des associations comme lieu intermédiaire, faute de quoi, s'ils instrumentalisent la Maison des associations, ils instrumentalisent aussi la vie associative et alors qu'en est-il de la citoyenneté et de la démocratie ?

Je suis ravi que le Réseau réussisse à rassembler non seulement des techniciens, nombreux dans la salle, mais aussi des élus de Conseils d'administration, des élus de Conseils municipaux qui sont en charge du suivi de ces Maisons. Parce que nous avons cause commune, chemin commun à faire dans ce travail d'accompagnement, à un moment où la vie sera très difficile pour les associations (on le dit depuis quelques années hélas, mais cette année nous sommes dans une actualité brûlante). 2013 risque d'être redoutable, les budgets sont en baisse de 20 % : comment la vie associative va-t-elle pouvoir garder son énergie, son enthousiasme, avec des coups aussi rudes qui lui sont portés.

Hier, il a été question de « SAMU associatif », de « soins palliatifs », de « pompes funèbres » ; sans aller jusque-là, nous aurons un rôle considérable dans cette période difficile, troublée pour les associations qui auront besoin plus que jamais d'avoir à la fois des techniciens et des élus pour ne pas désespérer. Ce sera un peu l'objet de cette journée, pour que chacun dans son rôle particulier, de techniciens et de garants des Maisons des associations, puisse se positionner dans cette démarche d'accompagnement qui, je le répète, sera plus que jamais indispensable.

Je nous souhaite donc une journée fructueuse en partage d'expériences, en partage d'outils et surtout en perspectives d'avenir.

Merci et bon courage.

Luc de Backer
Président du RNMA

Synthèse des travaux

Introduction

Par Luc de Backer (RNMA)

La notion d'accompagnement

Le mot accompagnement est un mot valise, aujourd'hui très largement utilisé, voire galvaudé. Il convient de réfléchir finement sur cette notion et les spécificités, les plus-values que les Maisons des associations peuvent apporter en la matière. Il existe différentes étapes à une démarche d'accompagnement qu'il convient de maîtriser pour assurer un service de qualité : l'accueil, l'orientation, l'information, le conseil, le suivi. Mais est-ce de l'accompagnement ? Ces étapes sont effectivement nécessaires mais pas suffisantes. Il n'existe pas de démarche d'accompagnement, digne de ce nom, qui ne suivent pas ces étapes, mais l'accompagnement ne peut pas se résumer à cette dimension technique.

Étymologiquement, l'accompagnement renvoie à la notion de « compagnon », celui avec qui on partage le pain (*cum panis*). L'accompagnement c'est partager une volonté de faire grandir, d'être à côté dans la durée mais ne pas faire à la place de l'autre. Cette double dimension de partage d'une route commune et de proximité humaine est importante. Il y a une dimension fortement humaine qui demande d'entrer en empathie avec l'accompagné. L'accompagnement ne revêt donc pas qu'une dimension technique, c'est également un acte militant.

La plus-value des Maisons des associations

Les Maisons des associations fournissent un accompagnement technique de qualité, avec un processus structuré qui implique bénévoles et techniciens. Mais, ce type d'accompagnement technique est partagé avec d'autres opérateurs. En revanche, les plus-values de nos structures résident dans la capacité à :

- Mettre en lien, créer des passerelles les projets accompagnés pour encourager le fonctionnement inter-associatif.
- Susciter une congruence avec les projets de territoire (projets associatifs, projets municipaux). Les MDA sont alors pleinement dans leur rôle d'intermédiaire, d'interface entre les acteurs d'un territoire.
- Provoquer l'émergence de projets innovants et qui font sens localement, à l'image du travail produit dans le cadre du partenariat avec la Fondation SNCF.

Et pour tout cela, c'est une question de posture d'accompagnement et non de statut. Les MDA doivent se questionner sur leur positionnement. Sont-elles des lieux de vie et de partage des inquiétudes ? Des lieux de redynamisation ?

Retour sur les ateliers

Luc de Backer (RNMA)

L'atelier des accompagnateurs a été riche et productif. Celui des directeurs et élus a provoqué le débat mais créé de la frustration. Je vous propose qu'on échange et que chacun puisse s'exprimer.

Philippe Calvez (Espace associatif, Quimper)

Effectivement, l'atelier directeurs/élus a donné l'impression que nous n'avions pas fait le tour de la question. Il y a des points de vue qui se sont exprimés mais qui n'ont pas aboutis. Il est nécessaire désormais de se pencher sur ce qui nous lie. Comment construire si on n'a pas de socle commun car même problématique entre associatifs et municipaux ? La compétence généraliste des Maisons des associations et leur efficience au service du territoire sont des éléments communs aux deux statuts. De même sur l'accompagnement, il n'y a pas de partage entre les MDA sur cette dimension.

Alain Détolle (MIAM, Faux-la-Montagne)

Je suis rassuré par la synthèse de Luc ce matin qui était claire et pédagogique ; ces éléments peuvent rassembler l'ensemble des Maisons. Il me reste une interrogation : à qui s'adresse-t-on ? Nous sommes trop centrés sur l'emploi. Notre mission n'est pas de créer des emplois mais d'accompagner les projets associatifs et il ne faudrait pas oublier les petites associations.

Jean-Dominique Giacometti (Pays d'Aix associations, Aix-en-Provence)

Toutes les associations avec ou sans salariés sont confrontées aux mêmes difficultés. L'accompagnement consiste à faire en sorte que les associations développent leur générosité et leur probité. Il est nécessaire de réaffirmer la capacité des Maisons à faire l'intermédiation entre les bénévoles et les pouvoirs publics. Il s'agit de replacer les associations comme corps intermédiaires de société. Aujourd'hui, les entreprises bénéficient des services de centres de gestion agréés. Les MDA sont par nature des centres de gestion agréés. Les associations utilisent nos services, nos technicités. Nous avons besoin de la même reconnaissance des pouvoirs publics sur cette mission.

Patrick Hallard (Saint-Jean-de-Braye)

Je partage l'analyse de Luc de Baker. Il ne faut pas perdre de vue que l'on s'adresse à toutes les associations avec ou sans salariés.

Joëlle Maury (Maison des associations des 13^e et 20^e arrondissements, Paris)

Pour l'atelier accompagnateur, le théâtre forum a permis de libérer la parole et d'engager facilement le débat.

Luc de Backer (RNMA)

Les MDA doivent faire la course des financements. Comment faire de l'accompagnement de qualité ?

Magali Robert (Maison des associations et du Combattant 19^e arrondissement, Paris)

L'accompagnement n'est pas forcément une évidence pour toutes les MDA. Par exemple, à Paris, le manque de moyens humains et de compétences font que l'accompagnement n'est pas une priorité pour la Ville.

Carole Orchamp (RNMA)

Il est aujourd'hui nécessaire de mieux faire reconnaître cette fonction pour permettre de l'inscrire dans les projets politiques.

Anne-Cécile Tatard (La cabane à projets, Créon)

La Cabane à Projets adhère également à la fédération des centres sociaux. Cette dernière travaille avec les structures affiliées pour mettre en place des pactes de coopération entre les centres sociaux. Ces pactes doivent aboutir à la formalisation de projets de territoire coordonnés avec les pouvoirs publics locaux.

Henri Bouyol (Pays d'Aix associations, Aix-en-Provence)

Par rapport aux propos introductif de Luc, le premier atout des Maisons des associations est leur rôle dans le pré-accompagnement ; qu'il conviendrait d'ailleurs de définir. Les MDA ont vocation à être force de propositions vis-à-vis des collectivités locales.

Une participante

Il faut une revalorisation, une redynamisation du monde associatif dans sa globalité et défendre ce projet auprès des collectivités. Mais, comment redynamiser les actions et le bénévolat ? Peut-être, faut-il rajeunir nos Conseils d'administration ?

Daniel Jezouin (Espace associatif, Quimper)

Il y a vingt ans, dans nos Maisons, nous ne parlions pas d'accompagnement, mais nous faisons de l'accueil et de l'information. Aujourd'hui, nous devons réfléchir à un label, trouver un slogan pour formaliser ce qu'est l'accompagnement pour les MDA et ce qui le différencie de celui des CRIB, des points d'appui...

Delphine Le Doze (Espace associatif, Quimper)

L'emploi est désormais une réalité de la vie associative. Les MDA ont développé une technicité sur l'accompagnement vers l'emploi et il faut l'affirmer même si ce n'est pas la majeure partie de notre travail.

L'accompagnement de proximité des petites associations et la capacité à créer des dynamiques inter-associatives restent la force de nos Maisons. Il faut valoriser cette force d'accompagnement de territoire et de travail aux côtés des élus.

Emmanuel Genier (AGLCA, Bourg-en-Bresse)

L'approche de l'accompagnement développé par Luc de Backer est proche de celle des fédérations : le partage de valeurs, la création de relations inter-associatives. Or, la situation d'un certain nombre de fédérations est préoccupante et c'est inquiétant. Est-ce que les associations sont en recherche de ces valeurs, de cette transversalité ? Je ne crois pas et c'est ce qui ressort des résultats de l'observatoire local.

Luc de Backer (RNMA)

Le RNMA n'est pas une fédération, et l'accompagnement proposé par les Maisons se distinguent de celui des fédérations par au moins quatre aspects :

- L'accueil de toutes les associations (notion de transversalité)
- L'ancrage territorial
- L'expertise de proximité
- La capacité à créer le lien entre les associations entre elles et entre les associations et les collectivités territoriales.

La combinaison de ces quatre points forment l'identité de la MDA.

Marie-Pierre Le Pogam (Ville de Saint-Herblain)

Ce n'est pas au niveau des valeurs que les questions se posent mais la question des outils, des moyens humains doit être travaillée et il faut avancer sur ces questions.

Delphine Bernard (AGLCA, Bourg-en-Bresse)

Les MDA ont une position de porte d'entrée dans le processus d'accompagnement et doivent faire valoir ce rôle. Elles doivent travailler à la mise en réseau des acteurs d'un territoire, mais cela demande une connaissance fine du positionnement de chacun et une certaine reconnaissance de la légitimité de la Maison.

Carole Orchamp (RNMA)

Les Maisons ont l'obligation de mieux se connaître pour se qualifier et pour mieux travailler avec les autres. Qu'est-ce qu'on est ? Comment on travaille avec les autres ? Comment on travaille sur le territoire ?

Philippe Calvez (Espace associatif, Quimper)

Nous avons des ingrédients, il faut en faire un plat ! On nous reconnaît une expertise d'usage, on a parlé de label, pourquoi pas l'utiliser ?

Daniel Jézouin (Espace associatif, Quimper)

Idée de slogan : « Les associations et les Maisons des associations au cœur de nos territoires »

Alain Détolle (MIAM, Faux-la-Montagne)

Le travail du RNMA sur l'emploi des associations lui a permis de se faire reconnaître par des partenaires au niveau national. Pour autant, il faut rappeler l'ensemble de nos missions. « Lieu de vie associative, lieu d'envie associative » caractérise bien ce qu'est une MDA, un Lieu de vie pour toutes les associations quelles qu'elles soient.

Luc de Backer (RNMA)

Il faut être vigilant pour que les MDA n'entrent pas dans des clivages politiques, que nos Maisons deviennent des instruments d'une politique municipale. Il faut pour cela affirmer l'autonomie des associations et des agents des MDA municipales. Le cadre est municipal, et à l'intérieur de ce cadre, vivez l'autonomie ! »

Anne-Cécile Tatard (La cabane à projets, Créon)

Comment fonctionne-t-on maintenant ? On négocie nos besoins au niveau local ou régional ?

Carole Orchamp (RNMA)

Au niveau national, le réseau est de mieux en mieux reconnu et intégré aux enjeux de la vie associative. En région, nous avons des correspondants régionaux (délégués territoriaux) qui peuvent vous appuyer dans

vos démarches, vous mettre en relation avec d'autres.

Maïté Marquié (Bordeaux)

Je souhaite un développement au niveau régional.

Carole Orchamp (RNMA)

Il y a des possibilités qui existent pour prendre des contacts dans la région : Pau, Libourne, intervention de Grégory à Agen. Pour structurer une dynamique régionale, il faudrait en premier lieu créer de l'interconnaissance entre acteurs pour construire un réseau local avec les autres acteurs. Le rôle du RNMA consiste à structurer la capitalisation des pratiques, et à coordonner les niveaux national, régional et local. Il revient à chaque région de faire vivre le réseau en définissant ses missions et son organisation.

Grégory Autier (S3A, Hérouville-Saint-Clair)

Le réseau doit harmoniser cette structuration régionale en définissant une colonne vertébrale à laquelle chacun devra adhérer.

Luc de Backer (RNMA)

Le réseau est une aventure collective qui n'a pas démarré hier et nous avons des fondamentaux. La charte du RNMA revendique l'autonomie des associations, des MDA (et leur capacité à inventer leur propre fonctionnement) et des correspondants régionaux (délégués territoriaux). Les critères d'adhésion au réseau ont été votés en Assemblée générale et permettent de tracer un chemin. On chemine, on progresse et pour aller plus loin, il est nécessaire de co-construire de nouvelles perspectives. Ce sera l'objet de nos prochaines rencontres nationales qui auront lieu à Marseille du 5 au 7 juin 2013. Le thème sera « la place des Maisons des associations dans les réseaux territoriaux », une nouvelle occasion de questionner les enjeux de structuration de l'accompagnement sur un territoire, notamment.

Je suis ravi de tous les échanges que nous avons eu au cours de ces rencontres.

La préparation de la 38^{ème} édition des rencontres nationales à Marseille

La Thématique « RNMA ET SES RELATIONS AVEC LES AUTRES RESEAUX »

Marie-Christine Guillaume (Marseille)

Nous serons heureux de vous accueillir et il faudra réserver rapidement (capitale européenne de la culture). Le travail se fera à la cité des associations et le vendredi sur le Frioul (île en face de Marseille).

Alain Détolle (MIAM, Faux-la-Montagne)

Maintenant que nous avons travaillé sur les spécificités des MDA, il est pertinent d'aller voir ce que font les autres acteurs. Il faudrait commencer par faire un état des lieux des relations des MDA avec leurs partenaires et s'appuyer sur quelques expériences riches de réseaux régionaux tels que SARA, SAVARA, etc. Il faudrait s'interroger sur quelles relations existent au sein de ces réseaux ? Et quelles complémentarités aident-ils à développer ?

Jean-Dominique Giacometti (Pays d'Aix associations, Aix-en-Provence)

Il faudrait se rapprocher du travail fait en Rhône-Alpes sur la structuration du réseau SAVARA pour montrer, en PACA, l'intérêt d'un travail en complémentarité. Aujourd'hui, la région a développé beaucoup de dispositifs propres.

Carole Orchamp (RNMA)

La préparation des rencontres marseillaises va participer d'un travail collectif avec Aix-en-Provence, Aubagne et Martigues.

Bilan de l'appel à projets fondation SNCF

Propos écrits par Madame Claude Rogeaux de la MAAM qui était absente vendredi matin

L'appel à projets nous a permis de rencontrer le responsable régional qui nous a présenté les autres volets de leur action en région. Ainsi, une association locale se verra attribuer deux véhicules réformés par la SNCF mais néanmoins remis à neuf par un lycée professionnel. Il est possible de quémander du matériel informatique ou autre. Une simple lettre suffit.

Et bien sûr, tous nos remerciements à Sylvain. Même s'il dit que nos dossiers n'avaient pas besoin de son appui pour passer, le travail que nous avons effectué avec lui en amont nous a certainement permis d'avoir des projets de qualité.

Prochain RDV du réseau, l'Assemblée générale le 28 mars à PARIS

Ont contribué à la réalisation de ce document :

Photographies : Philippe Le Gleut, Ploemeur, Guillaume Hardy, Quimper, Renaud Drouy, Bourg-en-Bresse

Transcription des interventions :

Rozen MORVAN de la SCOP « Crea-Lead » morvan.rozen@orange.fr

Coordination, écriture et mise en page : Sylvain RIGAUD et Carole ORCHAMPT, RNMA

Réseau National des Maisons des Associations

S3A - Maison des Associations - 1018 Quartier du Grand Parc - 14 200 Hérouville Saint Clair

Tél: 02.31.06.17.50 Fax: 02.31.06.17.59 - www.maisonsdesassociations.fr

